

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MYPREMIAN® 33.5, AN 33,5 N

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119490981-27-0023

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : D70H-29T4-8F8N-4X1C

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

Restrictions d'emploi recommandées : Utilisations par les consommateurs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Borealis L.A.T GmbH
St.-Peter-Strasse 25, 4021 Linz, Autriche
Téléphone: +43 732 6915-0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 01 45 42 59 59 (24h)
+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 3 H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

MYPREMIAN est une marque déposée de Borealis group.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nitrate d'ammonium: formule d'engrais Ces produits sont conformes à la norme NF U 42-001-1 et au Règlement (CE) no 2003/2003.

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 90 - <= 100

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
Demander conseil à un médecin.
Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières pendant au moins 5 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Contact avec les yeux:
Irritation
- L'inhalation des poussières peut provoquer les symptômes suivants:
Irritation respiratoire
Toux
- L'inhalation des fumées de décomposition peut provoquer les symptômes suivants:
Risque d'œdème pulmonaire retardé.
- Troubles digestifs
L'absorption du produit dans le corps peut conduire à la formation de métémoglobine dont la concentration élevée entraîne une cyanose.
- Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau à grand débit
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Sable
Poudre sèche
Halons
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Des vapeurs toxiques peuvent se dégager.
- Oxydes d'azote (NO_x)
Ammoniac
- Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.
Voir chapitre 10.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Contacter les autorités locales compétentes.

Éviter l'inhalation des fumées de décomposition.
S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Ne pas mélanger avec de la sciure, des matières combustibles ou organiques.
Laisser le récipient ouvert.
Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
N'utiliser que du matériel propre.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Restreindre la taille des tas (conformément à la réglementation locale) et laisser au moins un mètre de distance autour des tas de produits ensachés.
Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.
- Matériaux appropriés pour les conteneurs: Plastiques Acier inoxydable Aluminium
- Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Cuivre Zinc
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Protéger de l'humidité.
Éviter de stocker en plein air.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Voir chapitre 10.
- Dans les exploitations agricoles, s'assurer que les engrais ne

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

sont pas stockés à proximité de foin, paille, céréales, carburant diesel, etc.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long-terme, Systémique	36 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long-terme, Systémique	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long-terme, Systémique	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long-terme, Systémique	8,9 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long-terme, Systémique	2,56 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'ammonium	Installation de traitement des eaux résiduaires	18 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Avant tous travaux par point chaud et matériaux chauds sur des contenants et appareils ayant contenu du produit, les traces de produits doivent être éliminées par un lavage efficace à l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Des lunettes de sécurités ou masque de visage.
(EN 166)
- Protection des mains
- Matériel : Caoutchouc nitrile
- Délai de rupture : >= 480 min
- Épaisseur du gant : >= 0,11 mm
- Remarques : Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire : Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Protection respiratoire conforme à EN 143 / EN 149.
- Filtre de type : Filtre P1
- Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : solide
granulés, prills
- Couleur : blanc

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	Non applicable
Point de fusion	:	> 150 °C
Point d'ébullition	:	Décomposition: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable, (inorganique)
Température de décomposition	:	> 150 °C
pH	:	6,5 - 7,5 Concentration: 10 %
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	partiellement soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable (inorganique)
Pression de vapeur	:	négligeable
Masse volumique apparente	:	900 kg/m ³
Densité de vapeur relative	:	Non applicable

Caractéristiques de la particule

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif les tests ONU de séries 1 et 2 Matières combustibles totales sous forme de carbone: inférieur ou égal à 0.2 %
-----------	---	---

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.

Propriétés comburantes : Peut aggraver un incendie; comburant.

Taux d'évaporation : négligeable

Poids moléculaire : 80,04 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Des variations thermiques répétées au-dessus et au-dessous de 32°C peuvent entraîner des changements dans la structure cristalline, ce qui peut entraîner une perte de résistance mécanique pouvant aller jusqu'à la dégranulation du produit dans la zone exposée.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.
Libère des gaz nitreux au contact des acides forts.
Se décompose par chauffage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température > 150 °C
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Matières organiques
Agents réducteurs
Des matières combustibles
Acides forts et bases fortes
Poudres métalliques
Cuivre
Alliage de cuivre
Chlorates
Chromates
Nitrites

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

soufre
permanganates

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2 950 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 88,8 mg/l
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant pour les yeux.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Souris

Méthode: OCDE Ligne directrice 429

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

Références croisées

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Résultat: négatif

Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

: Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Résultat: négatif

Substance d'essai: Nitrate de potassium

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

nitrate d'ammonium:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
NOAEL: > 1 500 mg/kg,
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Substance d'essai: Nitrate de potassium

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat
NOAEL: 0,185 mg/l
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 412
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

nitrate d'ammonium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 447 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Court terme
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Court terme
Substance d'essai: Nitrate de potassium
Remarques: Eau douce
- Toxicité pour les algues : CE50 : > 1 700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr
Substance d'essai: Nitrate de potassium
Remarques: Eau de mer
- Toxicité pour les bactéries : CE50 : > 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 180 min
Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées
Substance d'essai: Nitrate de sodium
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: étude scientifiquement injustifiée
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : CE50: 555 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr
Espèce: Bullia digitalis (prosobranch gastropod)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

nitrate d'ammonium:

- Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

nitrate d'ammonium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

nitrate d'ammonium:

Mobilité : Milieu: Eau
Remarques: complètement soluble

: Milieu: Sol
Remarques: (NO₃-), On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

: Milieu: Sol
Remarques: (NH₄+), Après libération, est absorbé par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Un important déversement accidentel peut causer des impacts environnementaux tels que l'eutrophisation d'eaux de surface closes.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
	Code Européen de déchets: 06 10 02* (déchets contenant des substances dangereuses)
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 2067
ADR	: UN 2067
RID	: UN 2067
IMDG	: UN 2067

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM
ADR	: ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM
RID	: ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM
IMDG	: AMMONIUM NITRATE BASED FERTILIZER

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 5.1
ADR	: 5.1
RID	: 5.1
IMDG	: 5.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1
Code de restriction en tunnels : (E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 5.1
EmS Code : F-H, S-Q

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
2	Nitrate d'ammonium: formule d'engrais	1 250 t	5 000 t

Autres réglementations:

Stockage : concerné par la rubrique 4702-II (ex 1331-II) de la Nomenclature des Installations Classées. (Décret 2014-285 du 3 mars 2014).

Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, qui fixe des valeurs limites : 50 mg/l en NO₃⁻ et 0.1 mg/l en NH₄⁺.

Arrêté du 3 mai 2002 définissant les conditions de validité d'un essai de détonabilité pour un engrais à base de nitrate d'ammonium et à forte teneur en azote.

Règlement (UE) no 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs - ANNEXE I. PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

RESTRICTIONS

L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation du précurseur d'explosif par le grand public fait l'objet de restrictions.

Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Veuillez consulter le lien suivant: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/explosives/explosives-precursors/docs/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf

Règlement (CE) no 2003/2003 relatif aux engrais

Identification et étiquetage commercial réglementaire des engrais selon la norme d'application obligatoire NF U 42-001-1.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.
(Nitrate d'ammonium)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Ox. Sol. : Matières solides comburantes
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs. Formation régulière de tous les employés impliqués dans le transport de matières dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.

Vous trouverez ci-joint les scénarios d'exposition pour les substances suivants:
Nitrate d'ammonium

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Steffen Pfeiffer

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Chemical Safety Report, Ammonium Nitrate. FARM REACH Consortium, 2019
EFMA / Fertilizers Europe Guidance documents

Classification du mélange:

Ox. Sol. 3 H272
Eye Irrit. 2 H319

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Annexe
scénario d'exposition

Numéro	Titre
ES1	Formulation ou reconditionnement, Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges
ES2	Utilisation sur sites industriels, Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ES3	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels, Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

ES1: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

1.1. Section titre

Titre succinct structuré	: Formulation ou reconditionnement
---------------------------------	------------------------------------

Environnement		
CS1	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	ERC2, ERC3
Travailleur		
CS2	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Mesures générales	PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15
CS3	Procédé en continu, Systèmes clos	PROC2
CS4	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS5	Procédé en lots	PROC4
CS6	Mélange, Procédé en lots	PROC5
CS7	Transferts de matière, Etablissement non spécialisé	PROC8a
CS8	Transferts de matière, Etablissement spécialisé	PROC8b
CS9	Transferts de matière, Remplissage de petits conditionnements, Etablissement spécialisé	PROC9
CS10	Traitement par trempage et coulage	PROC13
CS11	Pastillage, compression, extrusion ou granulation	PROC14
CS12	Activités de laboratoire	PROC15

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2) / Formulation dans une matrice solide (ERC3)

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Mesures générales

Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Solide, faible empoussièremment Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure).	
Ventilation par aspiration locale non Inhalation - efficacité minimale de 0 %	
Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail: avancé	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Vêtements de protection à manches longues	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Cutané - efficacité minimale de 90 %
Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.
Protection respiratoire non
Inhalation - efficacité minimale de 0 %
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Procédé en continu, Systèmes clos Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm ²)

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Procédé fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm ²)

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Procédé en lots Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm ²)

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange, Procédé en lots Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transferts de matière, Etablissement non spécialisé
Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transferts de matière, Etablissement spécialisé
Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

1.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transferts de matière, Remplissage de petits conditionnements, Etablissement spécialisé
Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

1.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement par trempage et coulage
Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

1.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion ou granulation
Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

1.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités de laboratoire Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm²)

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2) / Formulation dans une matrice solide (ERC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

1.3.3. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,137 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,027	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,027	

1.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie	Effet sur la santé	Indicateur	Niveau	RCR	Remarques
------	--------------------	------------	--------	-----	-----------

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

d'exposition		d'exposition	d'exposition		
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,013	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,016	

1.3.5. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,134	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,148	

1.3.6. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,282	

1.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
-------------------	--------------------	-------------------------	---------------------	-----	-----------

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,282	

1.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,271	

1.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,134	
voies combinées	systémique			0,137	

1.3.10. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA	< 0,01	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

			worker v3)		
dermale	systemique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systemique	Long-terme		0,271	

1.3.11. Exposition des travailleurs : Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systemique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systemique	Long-terme	0,343 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,067	
voies combinées	systemique	Long-terme		0,07	

1.3.12. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systemique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systemique	Long-terme	0,034 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
voies combinées	systemique	Long-terme		< 0,01	

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



ES2: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2.1. Section titre

Titre succinct structuré : Utilisation sur sites industriels

Environnement		
CS1	Aide au processus de réaction, Utilisation industrielle	ERC6b
Travailleur		
CS2	Aide au processus de réaction, Mesures générales	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15
CS3	Procédé en continu, Systèmes clos	PROC1
CS4	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2
CS5	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS6	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.	PROC4
CS7	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS8	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
CS9	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS10	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement)	PROC8b

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées		
CS11	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS12	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS13	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS14	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs (ERC6b)

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Aide au processus de réaction, Mesures générales Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Application au rouleau ou au pinceau (PROC10) / Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Solide, faible empoussièremment Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure).
Ventilation par aspiration locale non Inhalation - efficacité minimale de 0 %
Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail: avancé
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN374) en associant à cette mesure une formation sur l'activité spécifique. Vêtements de protection à manches longues Cutané - efficacité minimale de 90 %
Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.
Protection respiratoire non Inhalation - efficacité minimale de 0 %
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Procédé en continu, Systèmes clos
Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm ²)

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm ²)

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm²)

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains et poignets (1500 cm²)

2.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

2.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

2.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

2.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau
Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

2.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage
Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

2.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm²)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs (ERC6b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

2.3.3. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,003 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
voies combinées	systémique	Long-terme		< 0,01	

2.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,137 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,027	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,027	

2.3.5. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,013	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,016	

2.3.6. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,134	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,148	

2.3.7. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,282	

2.3.8. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	1 mg/m ³ (ECETOC)	0,028	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

			TRA worker v3)		
dermale	systemique	Long-terme	4,286 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,837	
voies combinées	systemique	Long-terme		0,865	

2.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systemique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systemique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systemique	Long-terme		0,282	

2.3.10. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systemique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systemique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systemique	Long-terme		0,271	

2.3.11. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systemique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systemique	Long-terme	0,686 mg/kg	0,134	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
 Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
 FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

			p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)		
voies combinées	systémique	Long-terme		0,137	

2.3.12. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	2,743 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,536	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,55	

2.3.13. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,271	

2.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,034 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
voies combinées	systémique	Long-terme		< 0,01	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
 Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
 FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

ES3: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

3.1. Section titre

Titre succinct structuré : Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Environnement		
CS1	Aide au processus de réaction, Utilisation professionnelle	ERC8b, ERC8e
Travailleur		
CS2	Aide au processus de réaction, Mesures générales	PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC11, PROC15, PROC19
CS3	Procédé en continu, Systèmes clos	PROC1
CS4	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	PROC2
CS5	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
CS6	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS7	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS8	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs	PROC9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

(chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)		
CS10	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
CS11	Utilisation en tant que réactif de laboratoire	PROC15
CS12	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8b) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8e)

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Aide au processus de réaction, Mesures générales Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1) / Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3) / Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5) / Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9) / Pulvérisation non industrielle (PROC11) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15) / Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Solide, faible empoussièrément Liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée	: Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure).
Ventilation par aspiration locale non Inhalation - efficacité minimale de 0 %
Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. Vêtements de protection à manches longues Cutané - efficacité minimale de 90 %
Utiliser un équipement de protection oculaire conforme à la norme EN 166.
Protection respiratoire non Inhalation - efficacité minimale de 0 %
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Utilisations intérieure et extérieure : Couvre les utilisations intérieure et extérieure.

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Procédé en continu, Systèmes clos
Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm ²)

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm ²)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm²)

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains (960 cm²)

3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Palmes des deux mains (480 cm²)

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
Cutané - efficacité minimale de 96 %

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains et poignets (1500 cm²)

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Un côté de main seulement (240 cm²)

3.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée : Couvre l'exposition allant jusqu'à 1 h

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Deux mains et avant-bras (1980 cm²)

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8b) /

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8e)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Aucun danger pour l'environnement n'ayant été identifié, aucune évaluation de l'exposition de l'environnement ni de caractérisation des risques n'ont été réalisées.

3.3.3. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,003 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
voies combinées	systémique	Long-terme		< 0,01	

3.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,01 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,137 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,027	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,027	

3.3.5. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
-------------------	--------------------	-------------------------	---------------------	-----	-----------

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,069 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,013	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,016	

3.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,028	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,296	

3.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,282	

3.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
 Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
 FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

dermale	systémique	Long-terme	1,371 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,268	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,282	

3.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,5 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,014	
dermale	systémique	Long-terme	0,686 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,134	
voies combinées				0,148	

3.3.10. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	0,028	
dermale	systémique	Long-terme	4,284 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,837	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,865	

3.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	0,034 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
voies combinées	systémique	Long-terme		< 0,01	

Borealis AG | Wagramer Strasse 17-19 | 1220 Vienna | Austria
 Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
 FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com

SDS-FR - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 2.1

Date de révision: 12.05.2021

Date précédente: 29.01.2021

3.3.12. Exposition des travailleurs : Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
par inhalation	systémique	Long-terme	0,1 mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	< 0,01	
dermale	systémique	Long-terme	2,829 mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	0,552	
voies combinées	systémique	Long-terme		0,555	

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.